



ASSEMBLY OF FIRST NATIONS
Special Chiefs Assembly

December 5-7, 2023

Shaw Centre – Ottawa, Ontario

*Ottawa is located on the unceded unsundered
Territory of the Algonquin People.*

ASSEMBLÉE DES PREMIÈRES NATIONS
Assemblée extraordinaire des Chefs

Du 5 au 7 décembre 2023

Centre Shaw - Ottawa (Ontario)

*Ottawa est située sur le territoire non cédé et non abandonné
du peuple algonquin.*



Séance de dialogue : Compte rendu technique sur la réforme à long terme des Services à l'enfance et à la famille des Premières Nations et du principe de Jordan

Lundi 4 décembre 2023

Stephanie Wellman, directrice, Développement social, APN



ASSEMBLY OF FIRST NATIONS
Special Chiefs Assembly

December 5-7, 2023

Shaw Centre – Ottawa, Ontario

*Ottawa is located on the unceded unsundered
Territory of the Algonquin People.*

ASSEMBLÉE DES PREMIÈRES NATIONS
Assemblée extraordinaire des Chefs

Du 5 au 7 décembre 2023

Centre Shaw - Ottawa (Ontario)

*Ottawa est située sur le territoire non cédé et non abandonné
du peuple algonquin.*



Contexte et calendrier

- **2007** : L'APN et la Société de soutien ont déposé une plainte auprès du Tribunal canadien des droits de la personne (TCDP).
- **2016** : Le TCDP constate que le Canada a fait preuve de discrimination à l'encontre des enfants et des familles des Premières Nations dans le cadre du Programme des services à l'enfance et à la famille des Premières Nations (SEFPN) et du principe de Jordan. Il ordonne au Canada de réformer les SEFPN et de mettre pleinement en œuvre le principe de Jordan.
- **2021** : L'APN, le Canada et d'autres parties parviennent à un accord de principe sur une réforme à long terme.
- **Actuellement** : Des négociations se poursuivent en vue de parvenir un accord final de règlement (AFR) sur la réforme à long terme.



ASSEMBLY OF FIRST NATIONS
Special Chiefs Assembly

December 5-7, 2023

Shaw Centre – Ottawa, Ontario

*Ottawa is located on the unceded unsundered
Territory of the Algonquin People.*

ASSEMBLÉE DES PREMIÈRES NATIONS
Assemblée extraordinaire des Chefs

Du 5 au 7 décembre 2023

Centre Shaw - Ottawa (Ontario)

*Ottawa est située sur le territoire non cédé et non abandonné
du peuple algonquin.*



Mandats et plaidoyer de l'APN

- Résolution de l'APN 40/2022, Assurer la qualité de vie dans le cadre du Programme des services à l'enfance et à la famille des Premières Nations et du principe de Jordan
 - Enjoint au Canada de veiller à ce que toute mesure de réforme provisoire et à long terme soit suffisamment souple et qu'elle ne perturbe pas les niveaux de financement actuels.
 - Demande au Canada d'augmenter le financement au-delà de 19 milliards de dollars afin de garantir la prestation de services fondés sur l'égalité réelle, l'intérêt supérieur de l'enfant et des soins culturellement appropriés et reflétant les contextes communautaires.
 - Demande aux parties d'élaborer des solutions fondées sur des preuves et des politiques pour la réforme à long terme du principe de Jordan.
 - Enjoint au Canada de prolonger les délais pour la signature de l'AFR et de veiller au respect des droits des Premières Nations à un consentement libre, préalable et éclairé.
 - Demande au Canada d'élaborer des protections législatives afin de s'assurer que les Premières Nations disposent d'une responsabilité civile et de continuer à financer les immobilisations aux coûts réels conformément à la décision 2021 TCDP 41.



ASSEMBLY OF FIRST NATIONS
Special Chiefs Assembly

December 5-7, 2023

Shaw Centre – Ottawa, Ontario

*Ottawa is located on the unceded unsundered
Territory of the Algonquin People.*

ASSEMBLÉE DES PREMIÈRES NATIONS
Assemblée extraordinaire des Chefs

Du 5 au 7 décembre 2023

Centre Shaw - Ottawa (Ontario)

*Ottawa est située sur le territoire non cédé et non abandonné
du peuple algonquin.*



La voie à suivre pour une réforme à long terme

- Conformément au mandat de la résolution 40/2022 de l'APN, l'Assemblée des Premières Nations et la Société de soutien ont établi la voie à suivre pour s'assurer que les délais sont alignés sur la recherche et respectent le principe du consentement libre, préalable et éclairé.
- Les négociations en vue d'un accord final de règlement sur la réforme à long terme ont repris; elles devraient continuer en 2024.



ASSEMBLY OF FIRST NATIONS
Special Chiefs Assembly

December 5-7, 2023

Shaw Centre – Ottawa, Ontario

*Ottawa is located on the unceded unsundered
Territory of the Algonquin People.*

ASSEMBLÉE DES PREMIÈRES NATIONS
Assemblée extraordinaire des Chefs

Du 5 au 7 décembre 2023

Centre Shaw - Ottawa (Ontario)

*Ottawa est située sur le territoire non cédé et non abandonné
du peuple algonquin.*



Compte rendu et prochaines étapes concernant l'indemnisation

Compte rendu

- Le TCDP et la Cour fédérale du Canada ont approuvé l'AFR sur l'indemnisation, s'élevant à 23,34 milliards de dollars.

Prochaines étapes

- Élaboration du protocole de distribution, mobilisation auprès des Premières Nations et approbation de la Cour fédérale du Canada
- Mise en œuvre de services de mieux-être pour les membres des recours
- Distribution des indemnités aux membres de la catégorie des enfants retirés à partir de 2024

Pour plus de renseignements : www.fnchildcompensation.ca et www.fnchildclaims.ca.